

Mars 2025

PUBLICATION

Projet JOFA-ACTE – Fiche d'apprentissage sur l'évaluation des modèles de protection de l'enfance

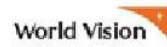
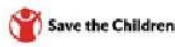


JOINING FORCES For All Children



Co-funded by the European Union

# Programme d'apprentissage



## Projet JOFA-ACTE (Agir pour mettre fin au travail des enfants) – Fiche d'apprentissage sur l'évaluation des modèles de protection de l'enfance à Madagascar, au Mali, au Burkina Faso et au Malawi

### Introduction

L'objectif de cette note est de présenter les outils et les approches de protection de l'enfance qui ont été adoptés dans les quatre contextes de mise en œuvre du Mali, du Malawi, du Burkina Faso et de Madagascar dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne (UE) visant à mettre fin au travail des enfants (JOFA-ACTE). Ces outils sont adaptables et extensibles à d'autres contextes, en particulier dans les situations de conflit et de fragilité. La décision, dans chacun des contextes, de se concentrer sur un outil de protection des enfants particulier pour éradiquer le travail des enfants dans les zones de mise en œuvre dépendait des priorités nationales, des priorités de la société civile locale et des besoins locaux des communautés. Les outils de protection des enfants qui ont été identifiés s'appuient sur la longue expérience des partenaires de mise en œuvre dans les pays et sur leurs partenariats avec les autorités et les organisations de la société civile. Par conséquent, ces outils et approches sont le résultat d'une approche participative d'identification des priorités avec un large éventail de parties prenantes.

Cette note adopte le système de protection de l'enfance du cadre d'action<sup>1</sup>, une initiative inter-institutions menée par l'UNICEF, Save the Children et World Vision, pour situer les différents outils et approches. Le système de protection de l'enfance est défini comme un ensemble de lois formelles et informelles, de politiques, de réglementations, de services et de soutien qui sont nécessaires dans de multiples secteurs pour prévenir et répondre à la violence, aux abus, à l'exploitation et à la négligence dont sont victimes les enfants.

Le cadre d'action s'articule autour d'un système de protection sociale et d'une main-d'œuvre, ainsi que d'un système judiciaire solide, qui fonctionnent tous deux en étroite coordination avec d'autres systèmes clés, tels que la santé, l'éducation, la protection sociale et l'état civil, afin de réduire les risques et de



### Les six domaines prioritaires du cadre d'action.

garantir que les enfants et les familles reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour s'épanouir. Plus concrètement, le cadre d'action présente six actions prioritaires qui peuvent être mises en œuvre par les gouvernements et les organisations de la société civile pour renforcer les systèmes nationaux de protection de l'enfance et les rendre plus inclusifs. Ces six domaines d'action prioritaires sont les suivants : politique et législation, gouvernance et coordination, ressources humaines et financières, continuum de services, participation des enfants et de la communauté, et données et preuves.

Les outils et les approches utilisés par les partenaires de mise en œuvre dans les quatre contextes contribuent à certaines des actions prioritaires des systèmes de protection de l'enfance. Par exemple, l'approche du Mali, axée sur la politique et la législation, a conduit à l'introduction d'un décret établissant la liste des travaux légers autorisés pour les enfants âgés de 13 à 14 ans. En outre, l'approche du Burkina Faso en matière de santé mentale et de soutien psychosocial et l'outil de Madagascar en matière d'éducation ont tous deux contribué au point d'action prioritaire sur le continuum de services. Enfin, l'outil *Supporting Children's Rights through Education, the Arts and the Media* (SCREAM) du Malawi a contribué à l'action prioritaire sur la participation des enfants et des communautés.

<sup>1</sup> Cadre d'action : Le système de protection de <https://childprotectionsystems.com/framework-for-action/>

## Madagascar



À Madagascar, dans le cadre du projet JOFA, un outil éducatif appelé iLalao (J'apprends, j'applique, je vis et je défends les autres) a été développé et mis en œuvre dans les sites de Ranopiso et de Betroka<sup>2</sup>. Il a été déployé dans cinq clubs d'enfants dans chaque zone. Le kit éducatif et ludique a été développé grâce à des sessions de co-création et de test. Il s'agit d'un outil d'apprentissage qui intègre les droits de l'enfant et qui peut être adapté à différents groupes d'âge et contextes socioculturels. Un guide adapté a été développé, comprenant des diagrammes pour faciliter la compréhension et l'appropriation par l'animateur, ainsi que des activités basées sur des jeux traditionnels.

<sup>2</sup> Ranopiso et Betroka sont des communes de Madagascar. Elles font partie de la Région Anosy, dans le sud de Madagascar. Les municipalités sont essentiellement rurales. Le projet s'attaque au travail des enfants dans les mines de mica de cette région.

### Les modules d'iLalao

iLalao comprend six modules :

- Module 1: Introduction aux droits de l'enfant
- Module 2: Les devoirs et les droits de l'enfant dans la vie quotidienne
- Module 3: Participation active des enfants
- Module 4: Conflits et résolution des conflits
- Module 5: Techniques de plaidoyer
- Module 6: Petites actions réalisables



Les responsables de la mise en œuvre ont généralement commencé par une séance de sport participative, comprenant un échauffement, un jeu de sensibilisation et un débat, afin de maintenir les enfants éveillés et curieux. Chaque module comprend la co-création d'activités basées sur des activités sportives, culturelles et collectives, toutes fondées sur les droits de l'enfant. Le cas échéant, les activités ont été menées en groupes séparés par sexe. Une évaluation de l'ensemble de l'approche a également été réalisée.



### Bonnes pratiques et défis

D'après l'expérience des partenaires de mise en œuvre à Madagascar, les modules 1 et 2 ont suscité le plus d'intérêt de la part des enfants participants. Les modules 5 et 6 ont été un peu plus difficiles à mettre en œuvre. Néanmoins, on peut considérer que l'initiative iLalao a été couronnée de succès dans les clubs d'enfants. Lors de l'évaluation finale, les enfants ont parlé de leurs expériences d'apprentissage. L'un d'entre eux a déclaré : "Nous aimons les jeux iLalao : "Nous aimons les jeux iLalao parce qu'ils nous font beaucoup bouger et nous font réfléchir". D'autres enfants ont également évalué positivement les jeux iLalao et leur ont attribué de l'importance parce que les jeux ont rendu les réunions des clubs d'enfants plus agréables et plus amusantes. Un autre enfant a déclaré : "Grâce aux jeux iLalao, nous comprenons mieux nos droits en tant qu'enfants".

L'approche malgache ludique permet aux enfants de comprendre et de s'approprier plus facilement le matériel. Outre l'enseignement des droits de l'enfant, la duplication du kit est un héritage du projet JOFA ACTE, où il a été produit au profit des clubs d'enfants et des écoles de la grande



région de l'Anosy. Les activités peuvent impliquer un grand nombre de participants, ce qui en fait un outil d'inclusion. Le kit a également été conçu pour être durable.

La formation des animateurs et le déploiement des activités ont posé

quelques problèmes. Les formateurs n'étaient pas suffisamment préparés pour comprendre comment utiliser les outils. En outre, la traduction des messages clés dans le dialecte local a constitué un défi pour la mise en œuvre. En outre, le personnel a dû limiter la pratique des échauffements et des jeux pour permettre les échanges et les discussions. Certains jeux étant complexes, il a été difficile d'y jouer en raison des limites physiques de certains instructeurs. Il y a également eu des contraintes logistiques, telles que l'absence d'espaces ouverts et sécurisés pour jouer les jeux.

Le potentiel d'extension du modèle à d'autres régions est limité par le besoin de fonds pour la duplication du kit et de son manuel.

## Le Mali

Les partenaires du consortium au Mali ont mis en œuvre un modèle de protection de l'enfant et de plaidoyer à plusieurs niveaux qui a contribué à l'adoption de l'Arrêté du 5 juillet 2024<sup>3</sup> établissant la liste officielle des travaux légers autorisés pour les enfants de 13-14 ans. Cette fiche d'apprentissage décrit comment le modèle a fonctionné dans la pratique, en soulignant comment les preuves, les partenariats et le plaidoyer coordonné ont traduit les réalités locales en un cadre réglementaire national protégeant les enfants contre les pires formes de travail des enfants (PFTE).

Le Mali reste confronté à des défis importants liés au travail des enfants, en particulier dans l'agriculture, l'exploitation minière et les secteurs informels. Selon les partenaires de mise en œuvre, la lutte contre les pires formes de travail des enfants nécessite des approches qui reflètent les réalités socio-économiques locales tout en renforçant les cadres de protection nationaux. Dans ce contexte, les partenaires de JOFA-ACTE ont mis en œuvre une approche de protection de l'enfance et de plaidoyer à plusieurs niveaux, fondée sur des preuves communautaires, des partenariats étendus et un engagement institutionnel soutenu.

Le modèle de projet mis en œuvre au Mali s'articule autour de trois dimensions interdépendantes: Premièrement, l'*apprentissage partagé* est généré par la collecte participative de preuves et l'implication active des enfants, garantissant que le plaidoyer est ancré dans les réalités vécues. Deuxièmement, la *masse critique* est atteinte grâce à la mobilisation d'une large coalition réunissant des organisations de la société civile, des institutions publiques et des organes représentatifs des enfants. Troisièmement, des *synergies* sont créées en reliant les expériences communautaires aux processus de plaidoyer nationaux et à l'engagement intersectoriel. Ensemble, ces dimensions ont permis aux connaissances locales et aux priorités des communautés d'informer et de façonner un cadre réglementaire reconnu au niveau national pour la protection des enfants contre les pires formes de travail des enfants.

### Apprentissage partagé: Fonder le plaidoyer sur des données probantes et la participation

Le modèle a mis l'accent sur l'apprentissage généré au niveau de la communauté. Des éléments probants ont été recueillis dans le cadre de consultations participatives avec les comités de protection communautaire, les clubs d'enfants, les parents, les enseignants et les plates-formes de coordination locales. Les visites sur le

<sup>3</sup> Ranopiso et Betroka sont des communes de Madagascar. Elles font partie de la Région Anosy, dans le sud de Madagascar. Les municipalités sont essentiellement rurales. Le projet s'attaque au travail des enfants dans les mines de mica de cette région.

terrain et l'observation directe des tâches des enfants ont permis aux partenaires de faire la distinction entre les travaux légers, les activités de socialisation et les travaux dangereux.

Les organisations locales de la société civile ont joué un rôle central dans la documentation des risques liés à des activités spécifiques, y compris les impacts sur la santé, la scolarisation et le bien-être des enfants. Ces résultats ont été vérifiés et consolidés afin de garantir que les messages de sensibilisation reflètent fidèlement les réalités vécues.

La participation des enfants a constitué un élément essentiel du processus d'apprentissage. Par l'intermédiaire du Parlement national des enfants, les enfants ont partagé leurs témoignages, contribué aux notes de plaidoyer et porté des messages lors d'événements nationaux. Cela a renforcé la légitimité des activités de plaidoyer et a permis de s'assurer que les perspectives des enfants étaient prises en compte dans les discussions politiques.

**Enseignement clé:** Le plaidoyer a gagné en force et en crédibilité lorsque les processus d'apprentissage étaient participatifs, fondés sur des données probantes et qu'ils incluaient les voix des enfants (filles et garçons).

#### Masse critique: Construire une coalition large et crédible

Le changement de politique a été rendu possible par une coalition combinant expertise technique, légitimité sociale et accès institutionnel. Au sein du consortium, les rôles étaient complémentaires:

- **World Vision International (WVI Mali)** a dirigé la coordination au niveau national, a assuré l'interface avec les autorités gouvernementales et a relié le plaidoyer sur le travail des enfants aux programmes d'éducation, de santé et de protection sociale.
- **Terre des hommes (TdH Mali)** s'est concentrée sur la mobilisation et le renforcement des capacités aux niveaux local et régional, en aidant les enfants et les communautés à s'engager dans le plaidoyer et en reliant les efforts de la base aux processus nationaux.

Les ONG nationales et les organisations locales de la société civile ont mis en œuvre des activités de communication, de sensibilisation et de plaidoyer, tandis que les organisations d'employeurs et les syndicats ont contribué à la légitimité économique et encouragé le respect des règles par leurs membres.

L'engagement auprès des institutions publiques a été soutenu à plusieurs niveaux, notamment au sein du ministère du travail, de la fonction publique et du dialogue social, de l'unité nationale de lutte contre le travail des enfants, des ministères sectoriels et des services décentralisés.

Cet ancrage institutionnel a permis d'assurer l'appropriation et la continuité du processus de plaidoyer.

**Enseignement clé:** Pour obtenir des résultats politiques, il faut rassembler une coalition large et diversifiée afin d'influencer la prise de décision tout en maintenant une cohérence et des objectifs communs.

#### Synergies: Relier les niveaux, les acteurs et les secteurs

Le modèle repose sur des liens verticaux et horizontaux solides. Les informations et les recommandations ont circulé des communautés vers les districts, les régions et les plateformes nationales, garantissant ainsi la cohérence entre les réalités locales et les exigences de la politique nationale. Les partenaires de l'alliance JOFA ont harmonisé les messages de sensibilisation, renforçant ainsi la cohérence et la visibilité. Des synergies ont également été créées entre les secteurs en reliant le plaidoyer sur le travail des enfants aux systèmes d'éducation, de santé et de protection de l'enfance. Ce cadre intégré a renforcé les arguments en faveur de la réforme et a permis d'aligner le décret sur les travaux légers sur des objectifs plus larges en matière de développement de l'enfant.

**Principaux enseignements:** Une action coordonnée à tous les niveaux et dans tous les secteurs a permis à des efforts initialement fragmentés de converger vers un processus de plaidoyer unifié et structuré. Cette approche collaborative, impliquant des acteurs institutionnels,

des organisations de la société civile et des partenaires techniques, a facilité la production d'arguments fondés sur des preuves, la consolidation des messages de plaidoyer et leur diffusion auprès des décideurs.

Grâce à cette approche collective et cohérente, les autorités compétentes ont pris conscience de l'importance d'un cadre réglementaire renforcé, ce qui a

contribué à créer un environnement propice à la prise de décision. Ce processus de plaidoyer coordonné a ainsi joué un rôle déterminant dans l'aboutissement du processus qui a conduit à la signature de l'Arrêté du 5 juillet 2024, marquant une avancée institutionnelle majeure pour la supervision et la mise en œuvre des actions prévues.

## Burkina Faso

Étant donné l'importance accordée à la santé mentale et au soutien psychosocial dans les programmes mis en œuvre au Burkina Faso, il est important de souligner comment les partenaires de mise en œuvre ont adapté le programme pour répondre aux besoins des enfants victimes des pires formes de travail des enfants (PFTE) avec une approche socio-économique en offrant une réintégration sociale et économique par le biais de l'éducation ou de l'emploi.

Au Burkina Faso, le modèle de SMSPS appliqué aux enfants victimes de PFTE dans le cadre du projet JOFA-ACTE s'est appuyé sur une approche communautaire. Il visait à améliorer le bien-être psychosocial des enfants en renforçant les capacités locales existantes (familles, communautés, écoles), tout en améliorant l'accès aux services spécialisés si nécessaire. L'intervention s'est déroulée sur quatre niveaux complémentaires : la prévention par la sensibilisation, les activités de groupe, le soutien communautaire et les soins spécialisés pour les cas nécessitant un soutien psychologique ou médical.

Les méthodes et outils de la SMSPS qui ont particulièrement bien fonctionné avec ce groupe d'enfants comprenaient une approche structurée de la gestion des cas, soutenue par l'outil numérique CPIMS+ (Child Protection Information Management System Plus), qui permettait un suivi sûr, systématique et coordonné de la situation de chaque enfant. En outre, les enfants ont été régulièrement soumis à un dépistage des problèmes émotionnels et comportementaux à l'aide de l'outil "forces et faiblesses", intégré dans les activités de suivi sur les sites d'apprentissage tels que les écoles et les ateliers de formation, ainsi que lors des

visites à domicile. Les initiatives visant à renforcer les capacités des enseignants, des travailleurs sociaux et des acteurs communautaires dans les domaines de la santé mentale des enfants et des jeunes, des premiers secours psychologiques et des outils pratiques de soutien émotionnel se sont également avérées efficaces. En outre, les clubs d'enfants et les espaces amis des enfants ont joué un rôle important en offrant des environnements sûrs qui ont favorisé l'expression personnelle, la résilience et le bien-être émotionnel grâce à des activités culturelles et récréatives, des discussions de groupe, des jeux de rôle et des débats sur les droits de l'enfant, les PFTE, la cohésion sociale et la cybercriminalité.

### Lien entre la SMSPS et les voies de réintégration socio-économique

Dans le cadre du projet, les activités de SMSPS ont été étroitement liées à la réintégration socio-économique (en particulier la scolarisation et la formation professionnelle). En fonction de leur niveau de vulnérabilité, les enfants identifiés ont reçu des soins d'urgence avant ou pendant leur formation ou leur inscription à l'école. Ces soins comprenaient l'accès aux soins de santé pour les enfants ayant subi des dommages physiques ou psychologiques dus aux PFTE, ainsi que des kits d'hygiène, de dignité et de nourriture. Ce soutien visait à stabiliser la situation sanitaire, nutritionnelle et psychologique des enfants afin de créer les conditions propices à leur réintégration durable. En outre, les enfants présentant des signes de détresse psychologique ont reçu le soutien de psychologues, qui ont assuré un suivi individualisé pour les aider à surmonter le traumatisme lié à leur exploitation. Ce soutien psychosocial était

essentiel pour renforcer leur bien-être émotionnel, leur motivation et leur capacité d'adaptation lorsqu'ils retournent à l'école ou entreprennent une formation professionnelle.

La SMSPS a été intégrée dans le processus de prise en charge des enfants, depuis la phase d'identification jusqu'à la gestion des cas, ce qui a permis une évaluation initiale de leurs besoins psychosociaux. Cela a permis d'identifier ceux qui ont besoin de soins d'urgence ou d'un soutien psychologique spécifique. Par ailleurs, une formation en santé mentale pour les enseignants, les travailleurs sociaux et les communautés a également été dispensée dans le cadre du projet, afin de permettre aux personnes en contact direct avec les bénéficiaires de prendre en compte les aspects psychologiques dans leur prise en charge. Un système de suivi régulier des enfants réintégrés a été mis en place pour s'assurer qu'ils restent à l'école ou en formation et, le cas échéant, pour adapter le soutien psychosocial à l'évolution de leur situation.

### Collaboration avec les parties prenantes, les groupes et les institutions

Divers groupes et institutions ont joué un rôle actif dans l'approche intégrée décrite ci-dessus:

- **Les travailleurs sociaux:** Ils ont pris en charge les enfants, analysé et traité les cas en utilisant une approche de gestion de cas.
- **Structures communautaires:** Unité communautaire de protection de l'enfance (CCPU), Réseau provincial de protection de l'enfance (PCPN), Réseau communal de protection de l'enfance (CCPN) : Au cours du projet, les parents et les communautés ont été sensibilisés aux problèmes, les cas ont été identifiés et orientés vers les services sociaux, et le suivi communautaire a été assuré. La structure a servi de lien avec les services techniques.
- **Ministère de l'action humanitaire et de la solidarité nationale:** Ce ministère coordonne la protection sociale, soutient la prise en charge institutionnelle et assure des interventions ciblées.
- **Ministère du travail, de la fonction publique et de la protection sociale:** Ce ministère surveille les conditions de

travail, lutte contre le travail des enfants et veille à l'application de la réglementation.

- **Brigade régionale de protection de l'enfance (BRPE):** Elle offre une protection juridique et traite les cas de maltraitance. Elle veille à l'application de la loi.
- **Enseignants et maîtres artisans:** Ils intègrent la santé mentale dans la formation et soutiennent les enfants à l'école et dans leur apprentissage.
- **Les psychologues:** Ils effectuent des évaluations psychologiques, traitent les traumatismes et assurent un suivi thérapeutique.

La coordination entre les acteurs impliqués dans le projet JOFA-ACTE a donné des résultats tangibles en termes de protection de l'enfance. Les patrouilles nocturnes dans les établissements de vente d'alcool à Kaya en sont un exemple. Les clubs d'enfants et les CCPE (unités communautaires de protection de l'enfance) ont joué le rôle de groupes de surveillance communautaires, tandis que le réseau provincial de protection de l'enfance, avec l'appui du projet, a organisé des patrouilles conjointes avec la police municipale et les services sociaux. Au cours du premier semestre 2025, cette action coordonnée a permis d'identifier et de traiter 9 cas de travail d'enfants, de sensibiliser 16 gérants de bars et de prendre en charge immédiatement les enfants retirés.

Néanmoins, certaines lacunes ont été identifiées. L'une d'entre elles est le manque de collaboration entre les ministères impliqués dans les activités de réponse. Le cadre de consultation intersectoriel pourrait donc être renforcé et les rôles et responsabilités de chaque partie prenante clarifiés. En outre, les établissements d'enseignement (écoles) n'ont pas systématiquement orienté les enfants en détresse. Un canal d'orientation formel et systématique entre les écoles et les services sociaux pourrait être mis en place pour remédier à cette lacune. Pour remédier au manque de maîtrise des techniques de premiers secours psychologiques (PFA), les capacités des personnes concernées devraient être renforcées par une formation pratique à la SMSPS. En outre, le partenaire du consortium a identifié un suivi insuffisant des enfants recevant des soins. Il suggère donc de renforcer le système de suivi régulier des enfants au niveau communautaire et institutionnel.

## Éléments transférables à d'autres régions ou pays

Compte tenu du succès de ce modèle et de cette approche combinée, certains éléments pourraient être reproduits dans d'autres régions ou pays. Le kit de soins d'urgence, comprenant des kits de soins de santé, d'hygiène, de dignité et de nourriture, est par exemple un modèle facilement reproductible, car il permet de stabiliser les enfants et les jeunes les plus vulnérables avant leur réintégration. Par

ailleurs, la formation en santé mentale des personnes en contact direct avec les enfants, qui permet d'intégrer durablement la dimension psychologique dans le soutien quotidien apporté aux enfants, pourrait également être mise en œuvre ailleurs. Par ailleurs, les mécanismes de coordination multisectorielle et de suivi individuel des enfants réintégrés sont des approches transférables essentielles pour assurer la continuité de la prise en charge et prévenir les abandons.

## Malawi - le modèle SCREAM

Le programme SCREAM (Strengthening Children's Rights through Education Arts and the Media) est un programme de l'Organisation internationale du travail (OIT).<sup>4</sup> Il a été lancé en 2002 pour aider les éducateurs du monde entier à promouvoir la compréhension et la sensibilisation au travail des enfants parmi les jeunes.

Jusqu'au projet JOFA-ACTE, SCREAM était mis en œuvre au Malawi par des éducateurs, principalement des enseignants dans les écoles, qui utilisaient le kit pédagogique SCREAM composé de 14 modules et d'un 15e module facultatif pour les enfants vivant dans des zones touchées par un conflit. Ces modules sont génériques et doivent être adaptés à tout contexte géographique ou culturel, et à tout cadre formel ou non formel, en fonction du temps et des ressources disponibles. Dans plusieurs pays, SCREAM a été lié ou intégré aux programmes scolaires nationaux, souvent avec la participation active des syndicats d'enseignants et des autorités chargées de l'éducation publique.

Le projet JOFA-ACTE au Malawi a inclus les clubs d'enfants dans sa carte des bénéficiaires. Dans un souci de durabilité, le projet a choisi de travailler avec les Children's Corners, qui dépendent du ministère de la protection sociale. Les Children's Corners ont également été sélectionnés parce qu'ils fonctionnent de manière latente comme un point d'entrée dans le parcours d'orientation de la protection de l'enfance pour la gestion des cas. Ils accueillent également des enfants

non scolarisés, ce qui permet de pallier les limites du modèle SCREAM, largement utilisé dans les clubs scolaires. Les Children's Corners ont leur propre programme, mais celui-ci ne couvre pas de manière exhaustive le travail des enfants. Il était donc nécessaire de compléter le programme par des modules sur le travail des enfants, et c'est le modèle SCREAM qui s'est avéré le meilleur.

### Pourquoi le modèle SCREAM était-il le meilleur choix ?

Le modèle comprend des **activités artistiques créatives** (théâtre, musique, arts visuels) et les enfants ont tendance à s'identifier fortement aux modules qui leur permettent de s'exprimer par le biais de représentations théâtrales, de musique créative, de dessins et d'autres arts visuels. Ces activités leur permettent d'explorer les thèmes des droits et du travail par le biais de la narration et de la performance, d'une manière qui leur semble amusante, significative et pertinente sur le plan personnel. Lorsque les enfants sont amenés à créer des produits médiatiques, tels que de courtes vidéos, des affiches, des pièces de théâtre ou des messages radiophoniques, ils se sentent souvent responsabilisés parce qu'ils ne se contentent pas d'apprendre des choses sur des questions telles que le travail des enfants, mais communiquent activement leurs propres messages à leurs camarades et à leurs communautés. Cela renforce leur confiance et leur sentiment d'impact, en particulier dans le cadre des efforts de plaidoyer.

<sup>4</sup><https://www.ilo.org/topics/child-labour/campaign-and-advocacy-child-labour/scream>

SCREAM suit en outre l'**engagement** et les **discussions entre pairs**. Il encourage les enfants à enseigner et à apprendre les uns des autres, plutôt que de se contenter d'écouter passivement. Le dialogue entre pairs et les projets de collaboration ont une résonance particulière parce qu'ils développent le sens de l'action et de l'objectif commun. Le programme comprend également un module de **débat**. Ce module permet aux enfants d'acquérir des compétences en matière de prise de parole en public, de débat et de communication. Il a été utilisé efficacement par les parlements d'enfants dans la zone d'impact du projet, ce qui a permis aux enfants de participer à des événements importants tels que des ateliers sur la présentation de rapports complémentaires sur les traités par les enfants dans le cadre de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et le Sommet national des enfants de 2024 sur le changement climatique et les droits de l'enfant.



Sur la photo, le ministre du genre, du développement communautaire et de la protection sociale, Jean Sendeza (en uniforme scolaire bleu), reçoit des pétitions d'enfants lors de la commémoration de la Journée de l'enfant africain en 2024.

**L'intégration communautaire** est un autre module de SCREAM, qui sensibilise la communauté au travail des enfants. Ce module souligne l'importance d'impliquer différents groupes dans les discussions, en particulier en ce qui concerne les rôles que les jeunes peuvent jouer en tant qu'agents du changement social. Dans le cadre du projet JOFA au Malawi, 30 jeunes ont été formés à l'établissement de fiches d'évaluation communautaires, organisant des réunions avec les enfants, les parents et les responsables afin d'améliorer la prestation de services et de promouvoir des solutions communautaires. Grâce aux

fiches d'évaluation, les jeunes ont participé de manière significative à la prise de décision sur les questions qui affectent leur vie.



Comme le montre la photo, les animateurs communautaires font participer les enfants aux questions qui les touchent, y compris le travail des enfants, par le biais de sessions de cartes de pointage communautaires.

En outre, les modules SCREAM sont facilement **adaptables pour refléter les contextes culturels des enfants**. En utilisant des langues locales, des références culturelles ou des questions pertinentes au niveau local, les enfants sont plus susceptibles de s'engager profondément parce que le contenu leur semble familier et pertinent sur le plan personnel.

Résultats de la mise en œuvre de SCREAM en tant que modèle de protection de l'enfance à JOFA-ACTE Malawi

Le programme SCREAM a permis d'obtenir plusieurs résultats. Les enfants ont par exemple pu organiser des débats publics, présenter des pièces de théâtre et des œuvres d'art aux dirigeants de la communauté, ainsi qu'écrire et partager des histoires sur le travail des enfants. Certaines de ces histoires ont été documentées et partagées par le projet JOFA-ACTE lors de réunions de plaidoyer et d'engagement avec des responsables. Les enfants ont également produit des chansons, des messages d'intérêt public,

des jingles et des poèmes qui ont été utilisés dans les programmes radio du projet et les campagnes communautaires. Ils ont également produit des affiches. Pour ce faire, les enfants ont d'abord inscrit leurs idées sur un tableau à feuilles mobiles, puis ont créé les affiches avec l'aide d'un animateur.



Pour les résultats, voir la photo ci-dessus, qui montre certaines des affiches que les enfants ont été aidés à créer pour sensibiliser au travail des enfants.

Cela a permis de sensibiliser la plupart des communautés, les dirigeants prenant des mesures telles que la formulation de règlements sur le travail des enfants, l'augmentation des reportages sur le travail des enfants par les médias, les journalistes ayant participé à l'initiative de renforcement des capacités du projet. Les enfants se sont engagés avec confiance auprès des responsables, même lors d'événements de sensibilisation au niveau national.

### Défis et recommandations

La mise en œuvre du programme SCREAM a nécessité une supervision et un soutien constants. Les travailleurs de la protection

de l'enfance (CPW, fonctionnaires) ont été les meilleurs partenaires avec lesquels s'engager, mais ils étaient généralement débordés en raison d'un manque de personnel. S'il existe une supervision basée sur le projet, il sera nécessaire que les agents de terrain comme les CPW continuent d'accompagner l'équipe du projet pour faciliter le suivi des actions convenues. Un autre défi a été le manque d'incitations pour motiver les animateurs dans les Coins des Enfants.

En outre, il peut être nécessaire d'acheter le matériel nécessaire au fonctionnement des Coins d'Enfants et de le réapprovisionner de temps en temps. Cette tâche est facilitée par la mise en œuvre des projets, mais elle peut s'avérer difficile si l'on dépend du financement public. Il peut donc être nécessaire de proportionner le nombre de clubs à la capacité en personnel et aux allocations budgétaires.

Il est recommandé de faire en sorte que les activités soient adaptées à l'âge des enfants et accessibles. Il est également important de traduire des concepts complexes dans un langage adapté aux enfants en utilisant des histoires, du théâtre, des dessins et des jeux. Par ailleurs, les tâches demandées aux enfants doivent correspondre à leur stade de développement : l'expression, le jeu et l'art de base conviennent aux plus jeunes enfants ; les discussions, la planification du plaidoyer et le leadership conviennent aux enfants plus âgés.

En outre, il est important de créer un espace inclusif. Les animateurs doivent donc encourager la participation des filles et des garçons, des enfants handicapés et de ceux qui ont moins confiance en eux. En outre, l'adaptation du matériel pour qu'il soit inclusif (gros caractères, espaces adaptés à la mobilité, interprétation en langue des signes si possible) pourrait aider à créer ces espaces, ainsi que l'utilisation de méthodes mixtes pour que des enfants de niveaux différents puissent participer.

### Recommandations/Conclusion

Sur la base de la mise en œuvre globale du projet JOFA-ACTE reflétée dans ce résumé d'apprentissage, certains enseignements généraux pouvant contribuer à façonner la programmation future sont présentés comme suit :

### 1. Aucune solution unique ne peut résoudre le problème du travail des enfants:

Le travail des enfants est une question structurelle qui résulte de vulnérabilités économiques étroitement liées à un large éventail de conditions interconnectées, telles que la pauvreté, le travail informel précaire, le chômage, le handicap, la maladie, la violence. Pour y remédier, il faut donc que les parties prenantes concernées, notamment les États, les organisations internationales, les entreprises et le secteur privé, prennent diverses mesures. Il en va de même pour les programmes de la société civile, pour lesquels il n'existe pas de réponse unique ou de modèle de protection des enfants pour éradiquer le travail des enfants. Cependant, il existe des points communs entre les approches réussies qui peuvent être adaptées pour contribuer à un engagement holistique avec les communautés affectées. Ces approches reposent sur une démarche participative qui amplifie la voix des enfants et de leurs familles, ainsi que sur un engagement à long terme plutôt que sur des actions spécifiques à court terme, afin de permettre des engagements suffisants et d'établir des relations de confiance avec les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux. En outre, une formation approfondie en matière de technique et de protection est une pierre angulaire pour les parties prenantes qui travaillent avec les enfants et les jeunes. L'élaboration d'interventions holistiques combinant l'accès à l'éducation, le soutien financier aux familles, le renforcement des systèmes juridiques, l'intégration de systèmes de protection sociale solides et la promotion d'un plaidoyer mené par la communauté est également un élément d'une approche réussie de la lutte contre le travail des enfants.

### 2. En ce qui concerne plus spécifiquement la programmation sur le travail des enfants, l'adoption d'une approche participative ancrée dans une compréhension contextuelle approfondie des dynamiques locales, la réalisation d'évaluations collaboratives des besoins, l'établissement d'une collaboration et d'une intégration solides avec les autorités locales et les communautés, l'utilisation d'une longue expérience de la mise en œuvre de programmes dans la région et la mise en place de mécanismes de responsabilisation sont des aspects cruciaux pour le succès des interventions centrées sur les enfants.

### 3. Promouvoir un plaidoyer plus politisé, axé sur

- a. l'élargissement des mécanismes de protection sociale avec les gouvernements nationaux, puisque toutes les formes de protection sociale peuvent avoir un impact sur le travail des enfants (même lorsqu'elles ne sont pas conçues avec un objectif explicite de réduction du travail des enfants)<sup>5</sup>; et
- b. les chaînes d'approvisionnement sont la pierre angulaire de la lutte contre les causes profondes de la perpétuation du travail des enfants ; cela nécessite des actions coordonnées pour responsabiliser les entreprises et les sociétés.

### 4. Les programmes et les modèles devraient également tenir compte des effets du travail des enfants, notamment sur la santé mentale, et se concentrer en permanence sur les besoins des enfants et des jeunes, tout en offrant un environnement sûr et en tenant compte des circonstances socioculturelles.

<sup>5</sup> ILO et UNICEF Office of Research – Le rôle de la protection sociale dans l'élimination du travail des enfants. Examen des données et implications politiques. Geneva et Florence: International Labour Organization et UNICEF Office of Research – Innocenti, 2022. [https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@ed\\_norm/@ipec/documents/publication/wcms\\_845168.pdf](https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@ed_norm/@ipec/documents/publication/wcms_845168.pdf)

## Références

Cadre d'action : Le système de protection de l'enfance. <https://childprotectionsystems.com/framework-for-action/>

Le rôle de la protection sociale dans l'élimination du travail des enfants. Examen des données et implications politiques. [https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@ed\\_norm/@ipec/document/publication/wcms\\_845168.pdf](https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@ed_norm/@ipec/document/publication/wcms_845168.pdf)

Mettre fin au travail des enfants d'ici à 2025 : Un examen des politiques et des programmes. [https://soz-kult.hs-duesseldorf.de/personen/eberlei/PublishingImages/Seiten/Literatur-Kap1/ILO%20%E2%80%93%20International%20Labour%20Organization%20\(2017b\).pdf](https://soz-kult.hs-duesseldorf.de/personen/eberlei/PublishingImages/Seiten/Literatur-Kap1/ILO%20%E2%80%93%20International%20Labour%20Organization%20(2017b).pdf)